

Notre engagement de transparence au Canada

Chez Bristol Myers Squibb (BMS), nous prenons au sérieux notre rôle de partenaire de la santé au Canada. Ultimement, nous sommes responsables de la confiance que nous témoignent nos patients.

Dans notre quête, qui est de continuer à faire progresser la science et à offrir des médicaments de qualité aux Canadiens, nous collaborons avec les professionnels de la santé et les organisations de soins de santé. À titre de partenaire du secteur de la santé, ces collaborations profitent aux avancées scientifiques, à la formation des médecins et aux programmes de soins conçus pour améliorer les résultats cliniques. S'appuyant sur le **Code d'éthique** de Médicaments novateurs Canada, l'industrie finance et rémunère nos partenaires du secteur de la santé pour leur temps et leur expertise.

Depuis 2017, BMS divulgue de façon proactive et volontaire les paiements versés aux professionnels de la santé et aux organisations de soins de santé dans le cadre de son engagement général visant à accroître sa transparence et à adopter des pratiques commerciales respectant les normes éthiques les plus élevées.



NOS PATIENTS

Sont au cœur de tout ce que nous faisons

Nous travaillons en collaboration et partageons l'objectif rassembleur de faire en sorte que les patients soient au cœur de tout ce que nous faisons.

Cet état d'esprit se traduit par une approche normalisée quant à la façon dont nous élaborons, présentons et produisons nos produits.



NOTRE COLLABORATION

Avec les professionnels de la santé

Nous collaborons avec les plus éminents experts médicaux du pays pour veiller à ce que nos médicaments répondent aux besoins des patients.

Chez BMS, nous adhérons aux normes éthiques les plus rigoureuses, y compris la politique de la société et le **Code d'éthique** de Médicaments novateurs Canada.



NOTRE ENGAGEMENT

À agir de façon responsable en tout temps

Nous respectons l'exercice de la médecine et nous appuyons l'intégrité de la relation médecin-patient.

Nos actions vont dans l'intérêt des patients que nous servons à l'échelle mondiale, de notre société, de nos employés, de nos actionnaires et de nos collectivités.

Divulcation volontaire des paiements versés par BMS en 2023

BMS divulgue les paiements versés aux professionnels de la santé et aux organisations de soins de santé en échange de services et du financement d'activités scientifiques, de bienfaisance et de formation.

Nos pratiques d'établissement de rapports :



Les données de paiement affichées ont été recueillies du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.



Les données de paiement sont présentées de façon regroupée.



Les taxes applicables sont incluses.



BMS a déployé des efforts raisonnables pour obtenir les données les plus exhaustives possible, conformément à sa compréhension et à son interprétation des dispositions du Cadre de divulgation volontaire des paiements versés aux professionnels de la santé et/ou aux organisations de soins de santé.

**HONORAIRES DE
PROFESSIONNELS
DE LA SANTÉ**
TAXES INCLUSES*

\$ 1,763,735

**FINANCEMENT AUX
ORGANISATIONS
DE SOINS DE SANTÉ**
TAXES INCLUSES*

\$ 2,357,154

**COMMANDITES DES
DÉPLACEMENTS DE
PROFESSIONNELS
DE LA SANTÉ**

\$ 0

REMARQUE :

Même si BMS déploie tous les efforts possibles pour présenter des renseignements fiables et précis, elle n'offre aucune garantie et n'assume aucune obligation légale ni responsabilité quant à la précision et à l'exhaustivité de ces renseignements. BMS ne pourra pas être tenue responsable des dommages découlant de l'utilisation ou de l'usage impropre des renseignements affichés sur son site Web. Certains liens peuvent mener à des ressources hébergées sur des serveurs qui ne sont pas entretenus par BMS ni sous son contrôle; ces hyperliens sont fournis à titre indicatif uniquement. L'ajout d'un lien ne signifie pas que BMS approuve le site ni que BMS est responsable du contenu ou de l'accessibilité à de tels sites Web.